

compte-rendu de la réunion du bureau directeur du 27 mai 2019 au siège de la ligue (Créteil)



Présents : M^{mes} Monique ANSQUER & Nathalie LASSALLE

MM. Robert LAFOND, Robert NICOLAS & Georges POTARD

Invités : MM. Jean-Philippe MENNESSON & Christian PASTOR

Excusés : M^{me} Marie-José GAUDEFROY – MM. Jean-Michel GERMAIN & Jean-Marie LASSALLE

La séance débute à 18h20.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

> Le contrôle URSSAF subit par la ligue, sur les comptes depuis 2016 donc également sur ceux des ex-ligues PIFO et IFE et l'AHF, est terminé. Nous venons de recevoir la lettre de fin de mission annonçant un redressement limité à 1361 €, pour quelques manquements mineurs. Ce « résultat » est plutôt encourageant pour notre administration, notamment celle des indemnités bénévoles et le respect des règles contractuelles salariales.

MANIFESTATIONS DIVERSES

> L'inauguration du stade nautique de Vaires du 22 juin nécessite la mobilisation de ressources humaines, notamment salariées. Le comité local de Seine-et-Marne ne peut fournir de personnel pour cause de la tenue de son AG. Notre administrateur Dominique Rivière sera sollicité pour tenter de trouver des bénévoles locaux, ainsi que Nicolas Hachette pour activer son fichier de bénévoles (hand a 4 et handfit).

SERVICES AUX CLUBS

> Dossier ANS HB (ex-CNDS).

- Dans le contexte d'une orientation plus forte sur les clubs, la répartition retenue par l'ANS FFHandball entre clubs et ligue/comités, est fixée 50 % pour clubs et 50 % pour ligue et comité.
- L'enveloppe des clubs comprendra un volet de l'ordre de 12 KE pour financer la nouvelle application « My-Coach ». Elle sera mise ensuite gratuitement à la disposition des clubs, dès la rentrée prochaine.
- La répartition de l'enveloppe territoriale francilienne devrait être calculée sur la base du pourcentage de la saison passée, après rééquilibrage vers les 50/50 (en 2018, on était sur une base de 47 % clubs et 53 % ligue + CD).
- Une réunion du comité territorial (présidents des comités et BD ligue) avec le COPIL francilien aura lieu le 4 juin prochain, afin de valider les enveloppes.
- Déjà les clubs peuvent enregistrer leurs demandes sur leurs « comptes asso », selon le mode opératoire qui leur a déjà été livré. Une communication de synthèse du modus total sera très prochainement diffusée par la ligue.

> Courrier reçu du Paris SC quant au paiement non justifié de mutations.
Un remboursement par ligue sera effectué

> CMCD nationale : un état assez alarmant, notamment dans le domaine arbitral, sur un nombre conséquent de clubs nationaux de notre territoire qui ne répondraient aux exigences de la CMCD sur ce domaine. Des erreurs ont déjà été détectées. Il est demandé à la CTA (Jean-Philippe MENNESSON et CSR Marie-José GAUDEFROY de revoir très rapidement avec Raffik HEDDID la réalité de cet état, (vérifier par exemple que la saisie des accompagnateurs a bien été faite...), et d'intervenir pour les rectifications qui s'imposeront dans l'intérêt de nos clubs.

PÔLE ESPOIRS

> Le Tremblay-en-France HB intervient en faveur de la révision d'un cas de joueur exclu du pôle la saison passée. Le Président répondra après avis des responsables des sites d'accession et d'excellence de notre structure d'Eau-bonne.

COC

> Le dossier de reconfiguration du championnat de France masculin est en étude avancée à la fédération, en relation avec les clubs de Nationale 1. Une décision pourrait (attention au conditionnel !) être prise pour une reconfiguration des 3 niveaux applicable dès la prochaine saison, sous la condition de l'obtention d'un vote électronique favorable de la part des comités et des ligues, organisé par la Fédération, après un dernier avis sollicité par la COC nationale auprès des clubs engagés en N1.

Dans ce contexte on indique, du côté fédéral, que les poules ne seront pas formées avant la fin du mois de juin. Si – et seulement si – ce texte est mis en œuvre, il pourrait limiter le nombre de descentes en régional dès cette fin de saison. À suivre.

- > Une Coupe de France sur le même modèle qu'à présent serait à l'étude pour les moins de 18 ans pour la saison 2020-2021.
- > Le 3 juin la COC territoriale réunira à la MDH les clubs de la ligue pour leur présenter le championnat régional 2019-2020 et répondre aux questions.

AG DE LA LIGUE

- > Le dossier d'AG sera envoyé aux clubs par ailleurs déjà convoqués, avant la fin de la semaine.

La séance s'achève à 21h00.



Georges POTARD
Président



Robert LAFOND
Secrétaire Général

